

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

N° 34

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le trente mai deux mil vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents : M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire. Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers Municipaux Délégués. Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Nathalie MASSON – Mme Capucine MAYEUR – Mr Grégoire HAMY – Mme Christiane MEURILLON – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Bernard DECLERCK (pouvoir à M. Benoit BOUREL) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON).

Secrétaire de Séance : M. Damien DELAIRE.

N° 2023-23 - Objet : Jury criminel. Constitution de la liste préparatoire de la liste des jurés de la cour d'assises du Nord pour l'année 2024 – Tirage au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune.

Rapporteur : M. Thierry BONTE.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'en vue de la formation de la liste du jury criminel de la cour d'assises du Nord pour l'année 2024 et conformément au Code de procédure pénale, il appartient à chaque commune, en vue de constituer cette liste, de procéder publiquement, à partir de la liste électorale, au tirage au sort d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription.

L'arrêté préfectoral du 19 avril 2023 portant répartition des jurés appelés à figurer sur la liste du jury criminel dans le ressort de la cour d'assises du Nord pour l'année 2024 fixe le nombre de jurés, pour la commune de Verlinghem, à 2.

Il convient donc de procéder au tirage au sort de 6 noms.

Ouï l'exposé,

L'Assemblée,

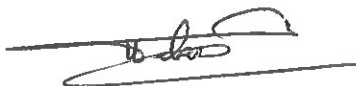
Désigne, après tirage au sort, six personnes inscrites sur la liste générale des électeurs de la commune :

- 1 – VEYS Gonzague
- 2 – VERQUIN Benjamin
- 3 – LUANG François
- 4 – LADAM Agnès Madeleine Louise
- 5 – LEPERS Lionel Jérôme
- 6 – LEVET Caroline Marie-Madeleine

Charge Monsieur le Maire :

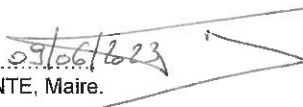
- d'assurer la transmission de cette liste au service de Greffe de la Cour d'assises de Douai ;
- de donner l'avertissement aux personnes tirées au sort.

Le secrétaire de séance,
Damien DELAIRE.




Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 09/06/2023
et de la publication le 10/06/2023. Thierry BONTE, Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_23
Objet :	Jury criminel. Constitution de la liste préparatoire de la liste des jurés de la cour d'assises du Nord pour l'année 2024 ? Tirage au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	059-215906116-20230609-2023_23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20230609-2023_23-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : del_2023_23.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20230609-2023_23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	82 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 juin 2023 à 21h21min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 juin 2023 à 21h21min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 juin 2023 à 21h21min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 juin 2023 à 21h26min17s	Reçu par le MI le 2023-06-09